Le Petit Journal de Pierrefonds Palesne =



Numéro 51 Juin 2018

EDITO

Le 4 mai dernier, dans le cadre de sa tournée sur les cantons de Compiègne 1 et 2, Mme Nadège Lefèbvre, la Présidente du conseil départemental, nous a rendu visite accompagnée de Mr Vatin, député , de Mmes et Mrs Carlier , De Figuereido, Desessart, Devalroger, conseillers départementaux et Mr Brailly, président de la CCLO.

Nos interlocuteurs se sont montrés très attentifs et réceptifs à la problématique de Pierrefonds, encore petit village forestier mais à la renommée grandissante et confronté à un manque de moyens pour répondre aux besoins de sa population et à ceux relatifs à l'accueil des nombreux touristes, ne serait-ce qu'en matière de parking, toilettes, déchets et accueil des bus.

Nous en avons profité pour reparler des travaux en cours et les demandes de subventionnement pour les projets futurs ont été évoqués en particulier celui de l'église (monument classé) pour lequel le positionnement de la Drac (direction des affaires culturelles) doit être connu avant que le conseil départemental se prononce. Les services du département examinent parallèlement son éligibilité au FEDER (programme de subvention européen).

Nous avons été très sensibles à l'écoute et la proximité de Mme la Présidente qui n'a pas manqué, depuis lors, de confirmer par écrit son intérêt pour la ruralité.

Bon été à chacun.

Michèle Bourbier



Comprendre

POINT SUR : LES MARCHES PUBLICS

Depuis le 1^{er} avril 2016, le code des marchés publics est abrogé et remplacé par de nouvelles règles qui résultent des textes suivants :

- L'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics
- Le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Les procédures formalisées (appels d'offres) imposées par le droit de l'union européenne ne s'imposent qu'aux marchés publics d'un montant supérieur aux seuils qu'il fixe, à savoir 5 548 000 € HT pour les marchés de travaux et 221 000 € HT pour les marchés de fournitures et services.

Au-dessous de ces seuils le pouvoir adjudicateur (collectivité territoriale notamment) est libre d'organiser sa procédure comme il le souhaite dans

(Suite page 2)

Un peu d'histoire

LA FETE NATIONALE

Le 14 juillet, fête nationale et jour férié, tel que nous le connaissons aujourd'hui remonte à la révolution mais au grè des différents régimes, ce jour de fête nationale fut modifié à plusieurs reprises.

Un décret de 1806 institua le 15 août comme la saint Napoléon et jour de fête nationale. Le 14 juillet devint alors une fête subversive commémorée essentiellement dans des manifestations clandestines.

En 1849, la seconde république fixa la 4 mai comme jour de fête nationale. En 1852, Napoléon III restaura la Saint Napoléon. En 1878, la fête nationale a lieu le 30 juin. Il faut attendre le 6 juillet 1880 pour que la troisième république réinstaure le 14 juillet comme jour de fête nationale sans indiquer s'il s'agissait de célébrer la prise de la bastille ou la fête de la fédération (14 juillet 1790) symbole de

(Suite page 4)

Comprendre

(Suite de la page 1)

le respect des principes constitutionnels d'accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures.

La procédure de passation doit être adaptée à la nature et aux caractéristiques du besoin à satisfaire, d'où l'appellation : Marchés à procédure adaptée.

Les marchés à procédure adaptée

Quand recourir au marché à procédure adaptée ?

Les marchés publics peuvent être passés en procédure adaptée, notamment en raison de leur montant.

- Marchés publics qui répondent à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 25 000 euros HT.

Ces marchés publics d'un faible montant ne sont plus assimilés à des marchés à procédure adaptée. L'article 30 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 dispense ces marchés publics des obligations de publicité et de mise en concurrence.

- Les marchés publics dont les montants sont inférieurs aux seuils européens.

Rédaction du marché

Les marchés d'un montant égal ou supérieur à 25 000 € HT sont passés sous forme écrite (art. 15). La forme de l'écrit est libre (lettre, contrat, devis accompagné de l'accord de l'acheteur, courriel). Un règlement de la consultation prévoit les grandes étapes de la procédure, et notamment le principe et les conditions de la négociation ainsi que les critères de sélection des offres. Ce règlement est facultatif si les mentions qui doivent y être portées figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence.

Publicité et mise en concurrence

Le pouvoir adjudicateur détermine le support de publication adapté à l'objet du marché. Pour cela, l'acheteur doit tenir compte du montant du marché mais également de son objet.

Pour les marchés d'un montant inférieur à 25 000 € HT, les marchés peuvent être passés sans publicité ni mise en concurrence préalable.

Pour les marchés de 25 000 € HT à 90 000 € HT, l'acheteur détermine librement les modalités de publicité et de mise en concurrence.

Pour les marchés d'un montant supérieur ou égal à 90 000 € HT et inférieur à 221 000 €, l'acheteur doit publier un avis dans le BOAMP ou un journal d'annonces légales et sur un profil d'acheteur.

Pour les marchés de travaux d'un montant supérieur ou égal à 221 000 € HT et inférieur à 5 548 000 €, l'acheteur doit publier un avis dans le BOAMP ou un journal d'annonces légales et sur un profil d'acheteur.

Mise à disposition du dossier de consultation des entreprises

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) contient l'ensemble des documents et informations préparés par le pouvoir adjudicateur pour définir l'objet, les caractéristiques et les conditions d'exécution du marché. Pour la rédaction de ces pièces le pouvoir adjudicateur peut selon les cas, être assisté d'un maitre d'œuvre ou d'un assistant à maîtrise d'ouvrage.

Le dossier de consultation est gratuitement mis à disposition des candidats.

Délais de remise des candidatures et des offres

La détermination des délais de remise des candidatures et des offres est laissée à la libre appréciation de l'acheteur (article 43 du décret)

Elle doit tenir compte du montant du marché, de la complexité des prestations, de la facilité d'accès aux documents de la consultation, de la nécessité éventuelle d'une visite des lieux et de l'importance des pièces exigées des candidats.

Ces délais, portés à la connaissance des candidats, doivent permettre aux opérateurs économiques intéressés de disposer du temps nécessaire pour préparer leur dossier de candidature et leur offre.

Critères de sélection

Pour tous les marchés publics, l'acheteur doit, dès l'engagement de la procédure, dans l'avis de publicité ou les documents de la consultation, informer les candidats des critères de sélection des offres, ainsi que de leurs conditions de mise en œuvre, selon des modalités appropriées à l'objet, aux caractéristiques et au montant du marché concerné.



Comprendre

(Suite de la page 2)

La négociation en MAPA (Marchés à procédure adaptée)

Lorsque, dans le cadre d'une procédure adaptée, l'acheteur a prévu de négocier, il peut attribuer un marché public sur la base des offres initiales sans négociation, à condition d'avoir indiqué au préalable qu'il se réserve la possibilité de le faire. La jurisprudence du Conseil d'Etat est donc intégrée dans les textes.

Analyse des offres et attribution du marché

A l'issue du délai de remise des offres, il est procédé à l'ouverture des plis et à leur analyse, soit en interne soit par le maître d'œuvre ou l'assistant à maitrise d'ouvrage de l'opération.

Le marché est ensuite attribué avec l'aval du conseil municipal qui prend note de l'offre retenue et de son montant et autorise le maire à en signer toutes les pièces et prendre toutes décisions le concernant.

- Pas de commission d'appel d'offres (C.A.O) en MAPA!

Le rôle de la C.A.O est fixé par l'article L.1414-2 du Code général des Collectivités Territoriales (CGCT), qui prévoit:

« pour les marchés publics dont la valeur estimée hors taxe est égale ou supérieure aux seuils européens mentionnés à l'article 42 de l'ordonnance susmentionnée, à l'exception des marchés publics passés par les établissements publics sociaux ou médico-sociaux, le titulaire est choisi par une commission d'appel d'offres ».

Sa compétence pour désigner le titulaire du marché n'est donc plus liée à une procédure de mise en concurrence mais au montant du marché, qui doit être supérieur aux seuils européens (= 221.000€ HT pour les fournitures et services et 5 548 000 € HT pour les travaux).

La CAO n'est donc toujours pas

habilitée à choisir le titulaire d'un MAPA.

L'information des candidats évincés

Elle est généralisée à toutes les procédures. Il est désormais expressément prévu que le choix des acheteurs à l'issue de la procédure de passation est communiqué aux candidats et soumissionnaires dont la candidature ou l'offre n'a pas été retenue.

Pour les MAPA:

L'acheteur dès qu'il décide de rejeter une candidature ou une offre, notifie à chaque candidat ou soumissionnaire le rejet de sa candidature ou son offre.

Il communique par ailleurs aux candidats ou soumissionnaires qui en font la demande écrite les motifs du rejet de leur candidature ou offre dans les 15 jours suivant la demande.

Enfin, si le soumissionnaire a vu son offre écartée alors qu'elle n'était ni inappropriée, ni inacceptable, ni irrégulière, l'acheteur lui communique les caractéristiques et avantages de l'offre retenue ainsi que le nom de l'attributaire.

Toutefois, en procédure adaptée, un délai entre l'information des candidats évincés et la notification du marché n'a pas à être respecté.

Notification

Le marché est ensuite notifié à l'entreprise attributaire.

Exemple

Le marché relatif aux travaux de couverture et d'isolation thermique de la toiture de l'Hôtel de Ville a fait l'objet d'un marché en procédure adaptée, son montant* étant inférieur aux seuils européens d'appel d'offres L'intervention d'une commission d'appel d'offres n'était pas requise.

Pour ces travaux la commune a été assistée par un architecte, qui a assuré la maîtrise d'œuvre de l'opération et a assisté la commune dans toutes les phases de la procédure, de la rédaction du dossier de consultation au suivi du chantier.

Il est par ailleurs rappelé que l'entretien de l'Hôtel de Ville fait partie des dépenses obligatoires des communes (art. L2321-2 Code Général des Collectivités Territoriales).

Michèle Bourbier Stéphanie Perruffel

*Coût de l'opération avec détail des postes

MAITRISE D'ŒUVRE	14 927,80 € HT
TRAVAUX (marché initial + avenant)	
Charpente	37 151,95 € HT
Couverture	114 879,93 € HT
Maçonnerie - pierre de taille	26 215,29 € HT
Sous total travaux	178 247,17 € HT
SPS	1 385,00 € HT
CONTRÔLE TECHNIQUE	2 197,00 € HT
ASSURANCE DOMMAGE OUVRAGE	3 669,72 € HT
PUBLICITE LEGALE	1 022,40 € HT
TOTAL OPERATION	201 449,09 € HT

Subventions = 46 790,87 €
Récupération TVA n+1 = 33 316.84 €
Soit coût final pour la commune TTC = 161 882.90 € TTC

Un peu d'histoire

(Suite de la page 1)

la prise de pouvoir par le peuple, de la fin de la monarchie et de l'union nationale.

Quoiqu'il en soit, cette fête nationale est maintenant associée aux valeurs républicaines, à l'indépendance de la France grâce à son armée et de l'union nationale au travers de réjouissances diverses. Les défilés militaires et les feux d'artifices en sont les manifestations les plus visibles.

La municipalité de Pierrefonds maintient cette tradition le soir du 13 juillet depuis de nombreuses années. Nous pouvons même affirmer que le village a su profiter de son site exceptionnel pour rendre ces feux encore plus grandioses.

Si l'on en croit Alexandre Dumas dans son ouvrage « bric à brac » Pierrefonds, grâce à son entremise bénéficia très tôt de ce type de spectacle et le public était au rendez-vous.

Laissons Alexandre Dumas nous conter cet événement : « À sept heures du soir, dix mille personnes attendaient au bord du lac. À huit

heures et demie, le canon du brick donna le signal. C'était une véritable nuit de feu d'artifice, noire, sombre, sans étoiles, à ne pas voir le bout de son nez. Bientôt, à bord d'une barque invisible jusque-là, un feu rouge s'alluma. La barque glissa sur le lac, éclairant ses rameurs, en se reflétant dans l'eau. Les premiers cris de joie commencèrent. Ce premier feu éteint, une autre barque lui succéda à un autre endroit avec un feu vert. Puis une troisième avec un feu blanc. Puis ce troisième feu s'éteignit comme les deux autres, et, cette fois, tout rentra dans l'obscurité. Tout à coup, les dix mille spectateurs poussèrent un grand cri.

Les ruines comme un spectre gigantesque, semblaient sortir de la montagne et se dresser dans la nuit. La pâle apparition dura dix minutes. Après le premier cri poussé, chacun s'était tu. L'apparition évanouie, les bravos éclatèrent. Trois fois le fantastique mirage se renouvela, et, chaque fois, avec une teinte différente. Pour mon compte, je n'ai rien vu de plus merveilleux ».

Comme vous l'avez certainement remarqué à plusieurs indices, ce feu d'artifice mémorable ne fut pas lancé un 14 juillet.

Néanmoins, il semble avoir été le premier de cette ampleur et nous essayons de perpétuer la tradition du 14 juillet et du feu d'artifice pétrifontain.

Nous vous attendons nombreux le 13 juillet à 22 heures.

Guy Friedrich

Collège, lycée, enseignement supérieur Esprit familial, nature, scoutisme, équitation-hippologie, rugby



de la 6^{ème} à BAC + 3

Bac L, ES, S et STAV BTS – Licence Pro



Enseignement privé catholique, sous contrat, de la vallée de l'Aisne

03.44.42.80.33 www.lamaisonfrancaise.fr 03.44.42.80.40 www.charlesquentin.com



Le budget primitif 2018

2018 sera encore marquée par une baisse des dotations de l'Etat. Même si elle est moins forte que celle prévue initialement, elle s'ajoute à une baisse des subventions et à une augmentation des dépenses imposées. Malgré ces contraintes budgétaires, le conseil municipal a conservé les taux des impôts locaux et un niveau d'investissement correct sans avoir recours à des emprunts grevant l'avenir des finances communales.

Voici un résumé par section (Fonctionnement et Investissement) du budget principal de la commune. Les montants sont TTC et exprimés en euros.

A) Fonctionnement

1) Dépenses

Charges à caractère général :

422 100.00

Ce chapitre regroupe les dépenses de fonctionnement et d'entretien de la commune.

La prévision sur ce chapitre est identique à celle de 2017 augmentée de 40 000 € correspondant à la dépense prévue dans le cadre d'une mesure de péril. Cette somme de 40 000 € se retrouve en recettes car les frais engagés sont recouvrés auprès du propriétaire par l'émission d'un titre de recettes.

Outre cette dépense, les principaux postes sont :

Eau, électricité, fuel (dont école, mairie)	79 500
Entretien des bâtiments publics (dont l'école)	20 000
Entretien des terrains (espaces verts)	25 000
Entretien voirie, réseaux	12 400
Fournitures administratives, imprimés	6 000
Téléphone, affranchissement	13 800
Fournitures scolaires + services extra-scolaires (TAP)	30 400
Assurance des biens communaux	21 000
Véhicules (entretien, carburants)	6 000
Services communaux (cantine)	40 000
Entretien éclairage public (C.C.L.O)	17 500
etc	

Charges de personnel:

585 000.00

Poste très contraint qui correspond aux salaires et charges du personnel de la mairie

Poste en légère hausse par rapport à 2017 avec la prise en compte des avancements d'échelon et de grades, des salaires des personnels nécessaires au fonctionnement de l'accueil de loisirs et du périscolaire, de la cantine et des T.A.P.

Intérêt des emprunts de la dette :

1 200,00

Autres charges de gestion courante :

121 500.00

Comprennent les indemnités des élus, les subventions accordées par la commune et les contributions aux groupements de communes auxquels Pierrefonds adhère.

Dépenses imprévues et charges exceptionnelles :

63 800.00

Atténuations de produits

120 000.00

Correspond à deux opérations

TPU versement compensatoire versé à la C.C.L.O. 99 500 Participation de la commune aux fonds de péréquation 20 500

Le budget primitif 2018

Opérations comptables sans influence sur la trésorerie :

32 119.00

Deux opérations : le virement à la section d'investissement et l'ensemble des amortissements

<u>Total dépenses</u> <u>1 345 719.00</u>

2) Recettes

Remboursement sur les salaires:

4 900.00

Remboursement des salaires des emplois aidés, arrêts maladie, congés paternité.... La réduction des emplois aidés en 2018=> moins de remboursement par rapport à 2017

Produit des services:

162 780.00

286 173.00

Essentiellement les règlements de la cantine scolaire, du périscolaire et de l'accueil de loisirs Mais aussi les concessions dans le cimetière, les redevances d'occupation du domaine public communal...

<u>Impôts et taxes</u>: 696 866.00

dont

Revenu des impôts locaux

664 788.00

Pas d'augmentation des taux en 2018

<u>Dotations et participations</u>:

Ce sont toutes les dotations versées par l'Etat et la Région.

Total encore en baisse par rapport à 2017

Revenu des immeubles : 29 000.00

Subventions propres au service enfance jeunesse: 66 000.00

Report de fonctionnement : 100 000.00

Total recettes 1 345 719.00

B) Investissement

1) Dépenses

Solde de la section (déficit 2017) 45 865.40

Remboursement d'emprunts : 10 400.00

Dépenses correspondant au remboursement du capital

Opérations d'investissement : 318 632.04

Cimetière: 16 000.00
Hôtel de ville (plancher du comble, chauffage): 104 000.00
Mise en accessibilité des bâtiments publics: 10 000.00
Voiries: 17 000.00
Eglise de Pierrefonds: 17 500.00

Poursuite de la maîtrise d'œuvre de la réhabilitation de l'édifice.

Prévention des ruissellements : 9 480.00 Eclairage public : 20 000.00

Le budget primitif 2018

Reprise candélabres:	6 000.00
Bibliothèque:	9 602.04
Aménagement rue de l'Armistice :	20 000.00
Toiture bâtiment communal (cours foyer Napoléon):	12 000.00
Extension du réseau électrique	18 000.00
Aménagement rue Séverine :	50 000.00
Etudes et travaux ne commençant qu'après obtention	
du financement total de l'opération	
Divers:	9 050.00
Logiciels, mobilier, matériel informatique	

374 897.44 Total dépenses :

2) Daggettag

2) Recettes	
Fonds divers dont Récupération de TVA	97 600.00
Aménagement rue Séverine Financements total de l'opération avant début des études	50 000.00
Taxe d'aménagement	3 000.00
Affectation du résultat 2017	118 078.44
<u>Subventions d'investissement :</u>	19 100.00
Emprunt	55 000.00
Ecriture comptable sans influence sur la trésorerie : Deux opérations : le virement de la section de fonctionnement et l'ensemble des amortissements	32 119.00

Total recettes: 374 897.44

La baisse des dotations de l'Etat ajoutée à la forte baisse des subventions octroyées font que notre capacité à réaliser des investissements est très en-dessous des années passées. Malheureusement, les projections pour les années à venir ne permettent pas d'envisager une amélioration. Seul notre endettement faible nous permet d'assurer des investissements conséquents et de maintenir un haut niveau de prestation au service des Pétrifontains sans avoir recours tous les ans à une augmentation des impôts locaux.

Naturellement l'équipe municipale est à votre disposition pour tous renseignements supplémentaires.

Michel Leblanc Adjoint aux finances.



PARTENAIRES

Les Petites Bouilles Festival jeune public Entree libre SAMEDI 16 JUIN 2018 SIN a 21h - Look Loois leaveur

Festival « Les Petites Bouilles » 2018





des Lisières de l'Oise









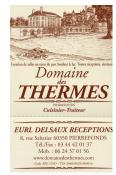
































www.boucherie-charcuterie-leclerc.fr









JEAN MUNDULA - Agent

FRANTZ STIEVENARD – Agent Général Compiègne

Général Noyon

Et aussi, : Mme HERLIN, Terrasse des Ruines, et le Judo club de Pierrefonds

Un grand merci à nos partenaires, aux bénévoles, aux artistes et à nos visiteurs qui ont tous contribué à la réussite de ce festival!

Festival « Les Petites Bouilles » 2018 - suite

Le festival a connu sa deuxième édition avec succès le 16 juin 2018.

Nous avons enregistré 1100 entrées lors de cette belle journée festive et ensoleillée.

Les spectacles et animations proposés étaient de belle qualité et ont été très appréciés par les nombreux visiteurs petits et grands.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour la troisième édition!

Thomas Ducatez



Compagnie ISIS



Service enfance jeunesse

Février 2018

94 enfants ont fréquenté l'accueil de loisirs pendant les vacances. Ce qui fait en moyenne 50 enfants par semaine.

Au programme,

Un thème « Pirates » chez les 3/5 ans avec la création de bateaux, longues vues, chasse au trésor, des activités sur le thème des « 5 sens » ainsi qu'une disco party! Des ateliers à la carte avec des grands jeux, des ateliers créatifs, un grand jeu « Les Gremlins attaquent Pierrefonds! », et une journée à thème sur l'Olympe ont été proposés aux enfants de 6-11ans.

Pâques 2018

101 enfants ont fréquenté l'accueil de loisirs pendant les vacances. Soit un effectif de 60 enfants en moyenne par semaine.

Au programme,

Des activités autour de la découverte de la nature aux côtés d'Hardy le cochon pour les 3-5ans, de l'accrobranche au Grimp à l'arb, la fabrication d'une voiture pour jouer aux mille bornes, mais aussi jouer à un jeu de l'oie géant sur le thème musical Pour les 6/11 ans, des semaines à thèmes ont été proposées, sport, nature et découvertes, créations cuisine. Nous sommes aussi allés à la piscine.

Nous avons conclu les vacances par une sortie à la mer de sable à Ermenonville.

Et revoilà l'été, enfin presque ...

Cet été, l'accueil de loisirs ouvrira ses portes du 9 au 27 juillet 2018

Comme chaque été l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs de Pierrefonds espère que la météo sera clémente et le soleil au rendezvous pour accueillir vos enfants.

Nous avons décidé cette année de laisser les enfants créer leur programme selon les activités proposées et leurs envies. Les activités de la semaine seront proposées le lundi matin, et chaque enfant pourra s'inscrire dans l'activité de son choix.

Il y aura aussi au programme du golf, de la pêche, du téléski nautique, le Parc Astérix, la chèvrerie de Berneuil sur Aisne, la piscine, le Grimp à l'arb pour ce qui est des sorties.

Nous proposons également aux ados un mini camp :

A la base de Saint Leu d'Esserent, un camp de 4 jours sous tentes avec pour activités voile, plage et baignade.

Enfin, depuis quatre ans, l'accueil de loisirs de Pierrefonds participe à un inter-centre avec l'accueil de loisirs de Trosly-Breuil.
Cette année, cette rencontre se déroulera avec Cuise-La-Motte, Trosly-Breuil, Jaulzy et Pierrefonds à Jaulzy.

Service périscolaire

En septembre 2018, les horaires de classe changeront suite au retour à la semaine des quatre jours, ils seront les suivants :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8h30-11h30 / 13h30-16h30

Le service périscolaire prendra le relais : le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h30.

Thomas Ducatez

Notre environnement

Changeons notre regard sur la nature dans les zones urbanisées

Dans le précédent petit journal nous vous entretenions sur l'usage des désherbants et leur interdiction totale progressive (nature des produits, etc...) . Conclusion : le département, la communauté de communes et nous-mêmes ne traitons plus ou avec des produits répondant à la réglementation en vigueur et peu efficaces. De plus, le temps chaud et orageux de ce printemps 2018 a favorisé la croissance des plantes et même les jardiniers et paysagistes professionnels n'en viennent pas à bout.

Nombreux sont les endroits où l'on peut laisser s'épanouir les « mauvaises herbes » appelées désormais « végétation spontanée » mais en certains endroits, cette végétation s'avère inesthétique. Elle s'incruste dans les joints et c'est surtout sur les surfaces minérales que l'on accepte moins sa prolifération.

« Si vous l'arrosez et que ça meurt, c'est une plante. Si vous l'arrachez et que ça repousse, c'est une mauvaise herbe.»

Nous faisons ce que nous pouvons avec les moyens, employés et outils, dont nous disposons à l'heure actuelle. L'outillage professionnel est en pleine évolution et le choix difficile. Il faudra malgré tout une plus grande acceptation de la végétation spontanée, des herbes un peu plus hautes en bordure de routes, de végétaux qui poussent au pied des arbres et des poteaux, ce ne seront plus des signes d'un manque d'entretien, au contraire! mais des situations bénéfiques pour la santé et l'environnement.

Ayons un autre regard sur la végétation spontanée ou, encore une fois, prenons notre binette mais pas un pulvérisateur ! l'herbe jaunit...

Michèle BOURBIER



Nous ouvrons la voie aux idées neuves

Eurovia Picardie - agence de Compiègne

Boulevard Henri Barbusse - BP 10064 60777 Thourotte cedex T/ 03 44 90 40 40 - F/ 03 44 90 40 50 www.eurovia.com

Acquisition foncière

Il y a quelques années un projet de construction d'hôtel avait été déposé sur la parcelle appartenant à la famille ROBERT, située rue Sabatier.

Le projet abandonné par les propriétaires, la parcelle était mise en vente au prix de 150 000€. La commune décida de l'acquérir après confirmation de sa valeur par les « Domaines » comme il se doit par une collectivité.

Dans quel but?

-une acquisition foncière en centre ville, ce n'est pas négligeable même si au moment de l'acquisition un projet n'est pas finalisé. Il faut saisir le moment opportun!

-sa possession permet de contrôler son devenir. Il intéressait, au moment de la vente, des grandes surfaces de distribution.

Actuellement parking dit « sauvage », il prouve néanmoins son utilité . Son achat est un acte réfléchi pour lequel les générations futures nous remercieront de l'avoir intégré au foncier de la commune .

Michèle BOURBIER

Classe de découverte

Du 4 au 8 juin , les élèves de la classe de Madame Wattier, 27 CM1 CM2 , sont partis en classe de découverte en baie de Somme.

Le séjour s'est très bien passé malgré le ciel gris mais heureusement sans pluie. Le centre d'accueil de Cailleux- sur- mer était fort agréable et les activités denses : visite du parc de Marquenterre, découverte du littoral picard, (falaises, estran rocheux, dunes), observation de la faune et la flore et leur adaptation aux milieux, activités humaines (littoral et mer) et observation des phoques.

Les élèves furent ravis et fort sympathiques tout au long du séjour.

Que de bons souvenirs!





Festival des forêts

Pierrefonds est encore à l'honneur pour le 26^{éme} festival des forêts.

- Le jeudi 5 juillet, le château accueillera deux pianistes d'exception autour d'œuvres de Debussy et Beethoven mais aussi de compositions contemporaines. En effet, les œuvres de Michaël Levinas et Philippe Hersant résonneront dans la salle des gardes.
- Le vendredi 6 juillet, c'est dans l'église Saint Sulpice à 21 heures que se produira le quatuor David Oïstrakh. Ce quatuor est reconnu internationalement et son premier violon a été lauréat du concours Reine Elisabeth, reconnaissance majeure dans le monde de la musique.
- Les orgues de l'église résonneront le samedi 7 juillet et « l'ensemble Masques » rendra hommage au compositeur Couperin en célébrant le 350^{éme} anniversaire de sa naissance.
- Le festival des forêts est également une rencontre entre la musique et la nature. A partir de 14 heures 30, deux randonnées partiront de l'église.
- une marche « découverte et Patrimoine » commentée par un spécialiste de l'ONF
- une marche « grand marcheur » sur le thème « dans les pas de Clément Bayard ».

L'ensemble du programme est disponible sur: http://www.festivaldesforets.fr/

Guy Friedrich

Les travaux et aménagements

Les squares

Qu'il s'agisse du square Amiral Lacaze ou de celui de Palesne, ils ont été totalement rénovés : jeux , tapis de sol etc...

Ils sont, comme l'indique les panneaux destinés aux enfants de 2 à 8 ans ou de 2 à 10 ans.

J'espère que les ados et les adultes sauront les respecter afin que leur pérennité soit assurée.

Près du square de Palesne, la boîte à livres a été posée. Elle est en libre accès, vous pouvez prendre, emporter, apporter et veiller sur elle.

La place de Palesne verra aussi prochainement l'installation d'un abribus neuf. Son changement ne fut ni simple, ni rapide. Il appartient à la commune, et son achat a bénéficié d'une subvention du conseil départemental.



Travaux rue Chauret (RD 85)

Après de difficiles synchronisations concernant les divers travaux sur les réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'électricité, le revêtement de la chaussée de la partie la plus dégradée de cette rue a enfin été réalisé par le Conseil Départemental à la grande satisfaction des riverains qui constatent, malheureusement depuis, une aggravation de la vitesse de certains véhicules.

Cette première tranche de travaux devrait être suivie par la pose d'un nouveau revêtement mais cette fois sur la totalité de cette rue, soit du carrefour de Zwingenberg à la jonction avec le CV 13.

Compte tenu de cette 2^{ème} intervention, le marquage des places de stationnement au niveau des îlots ne sera pas réalisé dans l'immédiat.

Bernard Robert

Mur de soutènement de la RD 335

Les travaux de remise en état du mur de soutènement de la rue du Mont Berny (RD 335) à l'angle de la rue de l'Impératrice Eugénie diligentés et financés par le Conseil Départemental, sont terminés et ce, après quelques petits soucis d'approvisionnement des fournitures nécessaires.

Nous remercions le Conseil Départemental pour la rapidité de son intervention qui a permis une remise en état dans les meilleurs délais.

Bernard Robert







La plateforme d'accompagnement et de répit

Les plateformes d'accompagnement et de répit ont été créées pour accompagner les aidants s'occupant d'un proche en perte d'autonomie.

Elles ont été créées à l'origine pour aider les proches accompagnant au quotidien une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer. Depuis, elles ont étendu leur soutien à l'ensemble des proches accompagnant une personne âgée en perte d'autonomie quelle que soit sa maladie.

Il en existe aujourd'hui plus d'une centaine en France.

D'une manière générale, les plateformes d'accompagnement et de répit apportent :

- de l'information pour aider les proches à faire face à la prise en charge d'une personne souffrant de la maladie d'Alzheimer et de toute autre maladie entrainant perte d'autonomie une l'objectif est de mieux comprendre la maladie l'impact qu'elle peut avoir;
- un soutien aux proches aidants qui peut être : individuel (soutien psychologique, conseils...), en groupe pour partager les expériences, se soutenir, rompre l'isolement, pour renforcer des liens entre familles confrontées à la même situation;
- des solutions de répit pour donner du temps libre au proche, lui permettant de vaquer à ses occupations, de prendre soin de sa santé et de se reposer.

L'objectif est de prévenir les risques d'épuisement et de diminuer le stress et l'anxiété des aidants.

La Plateforme d'Accompagnement et de Répit de Liancourt propose notamment une fois par mois de venir partager, autour d'un café, un moment de convivialité et échanger sur des thématiques variées (être aidant au quotidien, la maladie d'Alzheimer, le maintien au domicile, prendre du temps pour soi....).

Par ailleurs, la structure organise des permanences de proximité et des activités diverses.

Une permanence a été mise en place à Pierrefonds depuis le mardi 12 juin 2018 chaque second mardi du mois de14h00 à 16h00 (Mairie annexe)

Prochaines permanences

Mardi 10 Juillet 2018 Mardi 14 Août 2018 Mardi 11 Septembre 2018 Mardi 9 Octobre 2018 Mardi 13 Novembre 2018 Mardi 11 Décembre 2018 Mardi 8 Janvier 2019

Plus d'informations:

Plateforme d'Accompagnement et de Répit Oise Est 1 Rue Marcel Cachin BP 9001 60332 LIANCOURT CEDEX

03.44.73.85.37

www.pour-les-personnesagees.gouv.fr





RALLYE QUIZZ

Les équipes des bibliothèques d'Attichy, Berneuil sur Aisne, Cuise-la-Motte, Pierrefonds, Rethondes, Tracy le Mont et Trosly-Breuil ont proposé un rallye quizz sur la base de l'exposition « Mots d'animaux » prêtée par la MDO (Médiathèque Départementale de l'Oise), notre partenaire.

Ce rallye concernait les enfants de 3/6 ans et 7/11 ans et avait pour but que les enfants se rendent dans toutes les bibliothèques participantes et répondent aux questions sur l'exposition. Chaque enfant ayant rendu son questionnaire complet recevait un livre et un marque-page en remerciement de sa participation.

Les marques-pages ont été réalisés par Frédérique Martinez (site internet bobine et cabotine) et Sylvie Pachocinsky (bibliothécaire à Cuise la Motte). La remise des prix a eu lieu le 16 juin à l'occasion des festival « Les Petites Bouilles » à Pierrefonds.

3 enfants par catégorie d'âge ont été récompensés par des chèques cadeaux offerts par la Librairie des Signes de Compiègne.

Cette première animation est un succès :

66 questionnaires complets ont été rendus ;

Environ 100 passages dans les bibliothèques, ce qui représente environ 7% des enfants scolarisés de la CCLO dont 6 inscriptions à Attichy et 5 à Trosly-Breuil;

Bonne visibilité des bibliothèques : permet de visiter les bibliothèques des différents villages, découverte de la bibliothèque de leur village, animation ludique dans les bibliothèques, dynamise la période des vacances de printemps ;

Participation des centres de loisirs : Trosly-Breuil, Cuise-la-Motte, Jaulzy, Pierrefonds, Attichy ;

D'autres bibliothèques souhaiteraient participer à la prochaine édition. Les équipes des bibliothèques réfléchissent à une chasse au trésor entre bibliothèques pour l'année prochaine ...

Thomas Ducatez

En bref

Urbanisme: Bref rappel

Dès l'enregistrement d'un acte d'urbanisme par les services, un avis de dépôt est affiché en mairie pendant toute la durée d'instruction du dossier. Cet avis est une simple information d'un projet. Le dossier ne peut donc être consulté par les tiers qu'après délivrance de l'arrêté donnant accord ou refus.

Programme du 13 juillet

21h00: Distribution des lampions

21h00-23h00 : Animation musicale sur la parvis de la mairie

22h00 : Retraite aux flambeaux

23h00 : Feu d'artifice



ELAGAGE

659, rue de Morienval Palesne 60350 Pierrefonds 03 44 42 83 39





ENTREPRISE GENERALE
DU
BATIMENT
22, Route de Reims
60350 COULOISY

Association des amis du jumelage

Nous avons eu le plaisir d'accueillir la délégation de Zwingenberg du 13 au 15 avril dernier. Nos hôtes sont arrivés le vendredi soir vers 17h, nous avions organisé un dîner convivial au foyer Napoléon pour les accueillir.

Le samedi matin, nous avons pris la route pour Guise où nous avons visité le familistère. L'après-midi, nous avons effectué une visite guidée du centre-ville art -déco de Saint-Quentin.

Enfin, en soirée, une cérémonie était organisée à l'hôtel de ville en présence de

- Holger Habich, maire de Zwingenberg,
- Birgit Heitland, membre du conseil municipal de Zwingenberg et membre du parlement du land de Hesse
- Jean Desessart, maire de La-Croix-Saint-Ouen, conseiller départemental du canton de Compiègne Sud, délégué, chargé des sports
- Pierre Vatin, député de l'Oise
- Christine Baldauf, présidente de l'association du jumelage de Zwingenberg. Cette cérémonie était suivie d'un dîner au domaine des thermes.

Le dimanche matin, après une visite du château, une visite de Pierrefonds, une escapade aux Beaux-Monts ou un quartier libre reposant, des déjeuners dans les familles pétrifontaines étaient organisés. Nos hôtes ont repris la route vers 15h30.

Il s'agissait là pour le premier volet de la célébration du cinquantième anniversaire de notre jumelage, le second se déroulera du 31 août au 2 septembre à Zwingenberg.

Si vous souhaitez plus d'informations sur les activités de l'association ou si vous êtes intéressés pour nous accompagner à Zwingenberg, je vous invite à me contacter à l'adresse suivante:

jumelage.pierrefonds@laposte.net.

Damien Baratte Président de l'association des amis du jumelage





Judo club



La saison sportive 2017/2018 s'est terminée le mercredi 27 juin.

Les nouvelles ceintures de grade ainsi que les diplômes ont été remis le mercredi 13 juin à l'occasion d'un cours collectif suivi d'une petite cérémonie / goûter.

Le club a accueilli cette année une cinquantaine de judokas âgés de 4 à 15 ans, répartis sur 3 cours :

4/5 ans (de 13h.15 à 14h.00) 6/9 ans (de 14h.00 à 15h.00) 10/15 ans et adultes (15h.00 à 16h.00)

Le judo club a la chance, depuis février 2017, d'avoir accueilli un nouveau professeur, enseignant le judo à Pont Sainte Maxence, très sérieux, dynamique et pédagogue, apprécié des judokas et des parents.

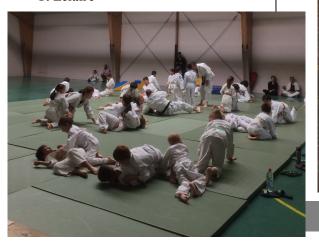
Nous vous espérons nombreux à la rentrée, les inscriptions auront lieu le mercredi 29 août 2018 à la salle des sports de 14h. à 16h. et le premier cours le mercredi 5 septembre.

En attendant bonnes vacances à tous!

Contact: penaparda@neuf.fr - 06 14 89 45 34

Un compte facebook a été créé, sur lequel vous trouverez toutes les infos.

Le président, Y. Lefaire



Activités pour tous



Les activités de l'association connaissent toujours un vif succès Yoga - Qi Gong - Badminton - Zumba - Fitness - Karaté (enfants/adultes) - Sabre Japonais Suite à la réouverture des salles de Couloisy, toutes ces activités se déroulent dans la salle des sports de Pierrefonds

Nous avons plus de 160 participants pour ces différentes activités.

Nous avons organisé en mars notre troisième « vide dressing » dans la salle des sports de Pierrefonds avec 35 participants. Dans ce cadre nous remercions la Communauté de Communes ainsi que la Commune pour le prêt de la salle et de matériel.

Nous organisons des ateliers « scrapbooking » ponctuellement. Nous avons en prévision l'organisation d'un « vide dressing » le dimanche 7 octobre et le dimanche 18 novembre une bourse « autour de l'enfant » (jouets, puériculture et vêtements enfants).

Nous serons présents sur le « Forum des Associations » qui se déroulera le 08 septembre à Couloisy.

La Présidente M-A Debuisser Renseignements 06.95.69.48.80



Cours de fitness



Atelier scrapbooking



Comité des fêtes

Tout d'abord le comité des fêtes tient à remercier les commerçants de Pierrefonds qui par leur soutien et leurs nombreux dons participent à la réussite de nombreux évènements.

Le printemps fût riche en animations :

- -Le carnaval a réuni les enfants pour un défilé dans les rues de Pierrefonds suivi d'un goûter.
- -La brocante, sous un temps hivernal, n'a pas connu son succès habituel. Le froid et la neige ont dissuadé les plus courageux.
- La chasse aux oeufs organisée à l'institut Charles Quentin à enthousiasmé les enfants venus nombreux sous un beau soleil.
- La bourse aux plantes, malgré un temps médiocre, a réuni des passionnés de jardin qui se sont déclarés satisfaits de leur journée.
- -Le traditionnel marché de potiers a également subi une mauvaise météo mais a connu tout de même une bonne fréquentation. Les exposants ont adressé leurs vifs remerciements aux organisateurs pour la réussite de ce week- end.
- -Le rassemblement de vieilles voitures sous un beau soleil a ravi l'ensemble des touristes et amateurs de mécaniques.

Les animations à venir :

- -24 juin : fête de la musique
- -1er juillet : brocante de Palesne
- -13 juillet : retraite aux flambeaux et feu d'artifice en partenariat avec la commune
- -16 et 23 septembre : fête foraine
- -14 octobre : fête de la citrouille et bourse aux plantes
- -21 octobre : brocante particuliers et professionnels

Cette année la fête de la citrouille verra l'élection de "la plus grosse citrouille" ainsi que de "la plus belle cucurbitacée" qui seront élues suite à un vote du public. Alors tous à vos plantoirs et semis pour nous proposer vos butternuts, coloquintes, potimarrons, etc...qui seront peut être récompensés! Nous vous souhaitons un bel été à tous et au plaisir de vous retrouver lors des prochaines manifestations.

Laurent LAMAND

Pierrefonds animations

Suite à la réunion qui a eu lieu le 29 en présence des toutes les personnes concernées par la sécurité, (Mme le maire de Pierrefonds, la gendarmerie, les sauveteurs, les agents de sécurité, les pompiers, les représentants de l'institut Charles Ouentin et du château ainsi que quelques bénévoles de notre association, etc); la sous-préfecture a donné son accord de principe pour l'organisation de la fête médiévale les 11 et 12 août prochain,

Au programme cette année les fauconniers avec leurs 14 rapaces, spectacles de poneys ,ferme, chien de berger et son troupeau de moutons, gravures sur bois, forgeron,, chants, danses et plus encore.

L'entrée du parc est fixée à 4 euros pour les adultes et 2 euros pour les enfants de plus de trois ans.

Les affiches et le programme de cette manifestation seront disponibles à la fin du mois de juin et seront distribués chez les commerçants de Pierrefonds ainsi que et dans toute la région

(offices de tourisme , les grands magasins et affichages publics, et bords de routes, etc ..)

Je peux vous informer dès à présent que comme les années précédentes le centre de Pierrefonds sera interdit d'accès à tous les véhicules le samedi et le dimanche de 11 à 19 h.

Le plan de circulation qui est en cours d'élaboration pourra être consulté sur le site de la mairie dès l'accord par le conseil départemental et la souspréfecture.

Il reste simplement à espérer que le soleil soit au rendez-vous pendant cette

Pour tous autres renseignements vous pouvez me joindre par téléphone au 06 43 51 28 24

Jacqueline HEURTAULT, présidente de l'association







Bourse aux plantes

Marché de potiers

Vieilles voitures

Le carnet



Naissances:

MONTANO HAUTION Lyzéa , le 01/03/2018

ESCLAVONT Estèphe, le 25/03/2018

DAYEZ Cassie, le 05/04/2018

ETIENNE Léanah, le 25/05/2018

CHABANON Ellie, le 07/06/2018



Mariages:

BELMER Michel et LANDOUZY Sylvie, le 01/03/2018

MARTIN de FREMONT Marie et TOMINE Nicolas, le 20/04/2018

LHERMITTE Adrien et LÜDER Déborah, le 26/05/2018

BURGAUD Delphine et BOIS Frédéric, le 09/06/2018



Décès:

CRUZ Jeanne, le 07/01/2018

TROUILLET Bernard, le 10/01/2018

VITUREAU Bernard, le 16/01/2018

VILLION Françoise, vve LEMAIRE, le 10/02/2018

HUDELOT France vve ESCALIE, le 12/02/2018

SANDER Erika vve THEREZIEN, le 12/02/2018

MARIE Colette vve THOMAS, le 20/02/2018

GRAS Roberte vve LONGUET, le 01/03/2018

MANTEAUX Odette vve ARMAN, le 04/03/2018

PERRONIN Jacqueline vve HUGUET, le 06/03/2018

DHUICQ Simone vve MICHEL, le 15/03/2018

THIELLEMENT Hervé, le 04/04/2018

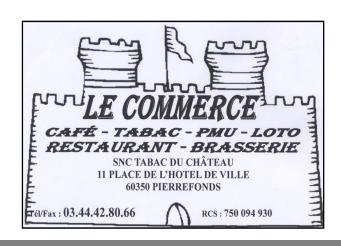
LUZIN Gaston, le 23/04/2018

BOCHU Marie, le 03/05/2018

BAUDRIER Magalie ép. DUSONCHET, le 10/05/2018

GARNIER Josiane vve MELOCCARO le 22/05/2018





USP Saison 2017 2018

Encore une saison qui se termine pour nos footballeurs. Cette saison 2017/2018 a été marquée par une longue trêve hivernale du fait des intempéries mais la motivation de nos joueurs, petits et grands, est restée intacte. Nous remercions chaleureusement tous nos dirigeants bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie. Sans eux, rien de cela ne serait possible!

Cette année, les commerçants de Pierrefonds ont encore répondu présents pour soutenir notre association sportive. Nous remercions « Le Commerce », « Le Chalet du Lac » ainsi que « la boulangerie Vanille et Chocolat » pour le financement des jeux de maillots de nos trois équipes Juniors.

Cette saison s'est chevée par notre tournoi des équipes Juniors le samedi 23 juin et le tournoi de nos équipes Seniors le dimanche 24 juin. Merci d'être venus nombreux nous supporter..

Notre équipe A Seniors reprendra le dimanche 26 août 2018 pour le premier tour de la Coupe de France. Quant à nos équipes Juniors, elles reprendront au courant du mois de septembre 2018. Nous maintenons nos trois catégories U6/U7, U8/U9 et U10/U11. Nous espérons également engager cette année une équipe d'U12/U13. Si vos enfants, filles ou garçons, ont entre 5 et 12 ans et qu'ils souhaitent jouer au ballon rond dans un club dynamique à taille humaine, contactez-nous!

Nous sommes également à la recherche active de dirigeants bénévoles pour l'ensemble de nos équipes. Nous sommes joignables sur notre page Facebook U.S. Pierrefonds, par mail à l'adresse officielle pierrefonds.us.502932@lfhf.fr ou par téléphone au 06 25 74 05 88.

Bonnes vacances à vous

Fanny LAISNE Présidente de l'U.S. Pierrefonds

Club amitiés loisirs

Début Janvier, nous avons dégusté tous ensemble la traditionnelle galette des rois.

Au mois de Février, nous avons dû reporter l'après-midi crêpes au mois de Mars à cause d'importantes chutes de neige.

En Avril, nous avons eu le plaisir de partager un délicieux repas de Printemps au Foyer Napoléon, nous avons passé une très belle journée.

A la fin du mois de Juin, a eu lieu notre Assemblée Générale.

J'ai dirigé le Club Amitié Loisirs pendant 6 ans, je l'ai fait avec beaucoup de plaisir, ce fut une belle expérience, très enrichissante.

Aujourd'hui, ce n'est plus ma priorité et j'ai décidé de donner ma démission.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances ensoleillées.

Françoise MALRIC

Gymnastique de Pierrefonds

La saison 2017/2018 se termine déjà.

Les cours reprendront début septembre avec toujours deux séances disponibles :

Le lundi à la piscine de Couloisy de 17 à 18 h (entrée gratuite pour les abonnés du club)

Le jeudi à la salle de sport de Pierrefonds de 18 à 19 h

Les cours sont assurés par des professeurs de sport.

La cotisation annuelle reste fixée à 100 euros

Je rappelle que le club est réservé aux adultes.

Pour tous renseignements vous pouvez me joindre au 06 43 51 28 24

Jacqueline HEURTAULT, trésorière

La galerie photos



Festival Les Petites Bouilles 2018







Les cérémonies du 8 mai à Pierrefonds



Visite de Mme Nagège LEFEBVRE, présidente du conseil départemental-Eglise de Pierrefonds



Cérémonie du 50ème anniversaire du jumelage avec Zwingenberg -Allemagne